

Gilomen fiscalité et conseils SA CHE-110.160.769 Rue Neuve 1, 2300 La Chaux-de-Fonds Place du Marché 5, 2610 Saint-Imier Grand-Rue 30, 2732 Reconvilier

# Notice d'information à l'attention des partenaires (d'affaires et des clients)

concernant la gestion des données personnelles dans le cadre des prestations fiduciaires (Conformément à la Loi fédérale sur la protection des données – LPD – RS 235.1 du 25 septembre 2020, en vigueur depuis le 1er septembre 2023)

# 1. Objet de la présente notice

La présente notice vise à informer nos partenaires commerciaux, clients et fournisseurs sur la manière dont la fiduciaire Gilomen fiscalité et conseils SA collecte, utilise, conserve et protège les données personnelles dans le cadre de ses activités de conseil et de services fiduciaires.

#### 2. Responsable du traitement

M. Pascal Gilomen

secretariat@fiduciairegilomen.ch / \ +41 32 914 7000 / @https://www.fiduciairegilomen.ch

## 3. Données personnelles traitées

Dans le cadre de nos prestations fiduciaires (comptabilité, fiscalité, ressources humaines, administration d'entreprises, audit, etc.), nous pouvons collecter et traiter les données sensibles et/ou confidentielles suivantes :

- Données d'identification : nom, prénom, date de naissance, nationalité
- Coordonnées professionnelles : adresse, email, téléphone
- Données fiscales et comptables
- Données salariales et RH (en cas de gestion de salaires)
- Données bancaires
- Données contractuelles et juridiques (statuts, mandats, documents d'identité, etc.)

Ces données peuvent concerner les clients, leurs collaborateurs, les associés ou ayants droit économiques.

Etabli le 20.10.2025 Page 1 sur 3

# 4. Finalités du traitement

Les données sont traitées pour les finalités suivantes :

- Exécution des mandats fiduciaires (comptabilité, fiscalité, administration, audit, gestion des salaires, etc.)
- Communication avec les clients, partenaires et autorités
- Gestion administrative et contractuelle
- Respect des obligations légales (lois fiscales, commerciales, obligations réglementaires, LBA)
- Prévention de la fraude, des abus et du blanchiment d'argent
- Archivage sécurisé des documents

## 5. Base légale du traitement

Les traitements reposent sur :

- L'exécution d'un contrat de prestation de services fiduciaires
- Le respect d'obligations légales et réglementaires (CO, législation fiscale, AVS, etc.)
- Notre intérêt légitime à assurer une gestion efficace, conforme et sécurisée des relations commerciales

#### 6. Communication à des tiers

Vos données peuvent être transmises, dans le respect de la LPD, aux destinataires suivants :

- Autorités suisses (fiscales, AVS, RC, etc.)
- Banques et assurances (si mandat requis)
- Prestataires externes (IT, cloud sécurisé, logiciels comptables, etc.), sous contrat de confidentialité
- Autres partenaires professionnels mandatés (notaires, avocats, réviseurs)

Les transferts de données en dehors de la Suisse ou de l'espace économique européen ne sont effectués que si un niveau de protection adéquat est garanti ou via des garanties contractuelles conformes à la LPD.

#### 7. Durée de conservation

Les données sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle, puis archivées selon les délais légaux applicables (généralement 10 ans, voire plus en cas d'obligations spécifiques). Les données non nécessaires sont supprimées ou anonymisées.

Etabli le 20.10.2025 Page 2 sur 3

#### 8. Vos droits

Conformément à la LPD, vous disposez des droits suivants :

- Droit d'accès à vos données
- Droit de rectification en cas d'erreur
- Droit à l'effacement si les conditions légales sont remplies
- Droit de s'opposer à certains traitements
- Droit de recevoir certaines données dans un format électronique lisible (portabilité)

Pour toute demande ou question relative à vos droits, veuillez contacter le responsable du traitement.

#### 9. Sécurité des données

Nous mettons en œuvre des mesures techniques et organisationnelles strictes pour protéger les données contre tout accès non autorisé, perte ou altération (serveurs sécurisés, restrictions d'accès, confidentialité du personnel, etc.).

Si des données venaient à être compromises, la fiduciaire a le devoir d'en informer directement son partenaire informatique par voie sécurisée, puis d'informer le partenaire dont les données ont été compromises.

### 10. Mise à jour de cette notice

Cette notice peut être mise à jour en fonction de l'évolution légale ou de nos activités. La version la plus récente est disponible sur notre site web ou sur demande.

m Dernière mise à jour : 20.10.2025

Version: v1.0



Etabli le 20.10.2025 Page 3 sur 3